



FEIGNIES INFOS

Dossier

Civilité, civisme et solidarité : trois valeurs à vivre pour entretenir la citoyenneté au quotidien



MARS À AVRIL



• 1 Pose de containers enterrés à la résidence Denis Cordonnier • 2 Spectacle « Magic rencontre » du Cirque O'Clap au centre de loisirs • 3 Le comité de Femmes solidaires a remis un cadeau à Tilo, le premier Finésien né en 2021, le 2 janvier • 4 Reprise des activités en extérieur pour les jeunes footballeurs finésiens • 5 Elagage des arbres par les agents municipaux • 6 2^e phase de l'aménagement de trottoirs rue des Forges



Chères Finésiennes, chers Finésien,

Pour les collectivités locales, le début d'année est traditionnellement consacré aux questions financières.

2021 n'échappe pas à la règle : après le conseil municipal du 27 février relatif à la présentation du rapport d'orientations budgétaires, celui du 27 mars a permis de voter le budget primitif et les taux d'imposition de la fiscalité locale.

Sur ce dernier point, il convient de rappeler que la réforme fiscale engagée par l'état depuis 2018 visant, notamment, la disparition totale de la taxe d'habitation à l'horizon 2023 au profit de tous les contribuables, n'impacte pas les ressources de notre collectivité. Pas plus que le transfert cette année du produit de la taxe foncière départementale vers la commune n'aura de conséquence pour les administrés.

Il s'agit du premier budget de notre nouveau mandat 2020-2026. Il est en droite ligne avec les engagements formulés dans le programme de la liste majoritaire, tel qu'il a été présenté à la population lors de la campagne électorale.

Il met l'accent sur la volonté de la municipalité de limiter la pression fiscale (stabilité des taux), de maintenir un service public de qualité, en particulier vers les personnes les plus fragiles, et de répondre aux préoccupations environnementales exprimées par les habitants : création de cheminements doux, réduction de la facture énergétique des bâtiments municipaux.

Ce numéro de Feignies-Infos permet d'autre part de mettre en valeur des structures et des habitants engagés pour que le « vivre ensemble » ne reste pas une notion abstraite.

En effet, de plus en plus de concitoyens – jeunes et moins jeunes – même s'ils ne sont pas élus, entendent apporter leur contribution au fonctionnement de la collectivité.

Nous encourageons cette démarche. Ainsi deux commissions extra-municipales, « santé/personnes âgées » et « jeunesse » sont composées d'élus et de citoyens.

Soulignons le rôle du conseil citoyen qui a déjà à son actif plusieurs réalisations très concrètes, ainsi que celui du nouveau conseil municipal des jeunes, récemment élu mais qui fourmille déjà d'idées...

Saluons enfin l'élection de Mesdames N. Dacosse-Vandesmael, V. Dekkoninck, Y. Delautel, F. Guarim, V. Louaked, et Messieurs S. Azzi, S. Hiroux, C. Kromberger, N. Lambot et C. L'Hoste qui représenteront Feignies au conseil de développement citoyen, nouvelle instance de concertation mise en place par l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre.

Merci à eux pour leur implication !

Patrick LEDUC
Maire de Feignies

Sommaire

ACTUALITÉS	4
<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du budget au conseil municipal du 27 mars • Taux communal du foncier bâti au conseil municipal du 14 avril 	
ACTUALITÉS	5
<ul style="list-style-type: none"> • Budget communal 2021 : 10 000 000 € d'investissements 	
ACTUALITÉS	6
<ul style="list-style-type: none"> • La maison des lycéens • Le chiffre du mois • Accueil des enfants de Finésien « en 1ère ligne » 	
DOSSIER	7
Entretien la citoyenneté au quotidien	
PORTRAIT	11
Sylvie Petit	
LIBRE EXPRESSION	12
DANS LE RÉTRO	12
L'école Elsa Triolet	
INFOS PRATIQUES	13
<ul style="list-style-type: none"> • Etat civil • Collecte des encombrants • Collecte des déchets verts 	
ACTUALITÉS	14-15
<ul style="list-style-type: none"> • Le Soleil de Candice • Un écran d'affichage interactif • La culture est essentielle • Il y a 59 ans, le cessez-le-feu en Algérie 	
AGENDA	15



FEIGNIES INFOS 152 • Mars-Avril 2021

Bimestriel d'information de la Ville de Feignies
Mairie de Feignies Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Directeur de la publication : Patrick Leduc, Maire de Feignies

Directeur de l'informatique et de la communication : N. Poutias
Responsable de la rédaction : A. Dehoze
Comité de rédaction : P. Leduc, E. Lavallée, J. Williot, B. Jouniaux, D. Nekkah, C. Crétinoir, J. Parent, G. Gaberthon, E. Danneels.

www.ville-feignies.fr

Rédaction, photos et mise en page : Service communication de la Ville de Feignies : A. Dehoze et F. Chambre
Ont contribué à ce numéro : G. Parée, M. Valansomme
Conception graphique : Agence 360°
Impression : Roué Jeumont - Imprimeur certifié Imprim'vert
Imprimé sur papier certifié Pefc - Tirage 3 200 exemplaires - Distribué gratuitement à domicile par les agents municipaux.
Contact : communication@ville-feignies.fr 03 27 68 39 04

Adoption du budget, temps de travail et demandes de subventions au programme du conseil municipal du 27 mars

1 • Approbation du Compte de Gestion 2020

Pour : 28 - Contre : 0 - Abstention : 0

2 • Élection du Président de séance au vote du compte administratif 2020

Pour : 28 - Contre : 0 - Abstention : 0

3 • Compte administratif 2020

Pour : 23 - Contre : 1 - Abstentions : 3

4 • Affectation des résultats 2020

Pour : 24 - Contre : 1 - Abstentions : 3

5 • Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2021

Pour : 28 - Contre : 0 - Abstention : 0

6 • Budget primitif 2021

Pour : 24 - Contre : 0 - Abstentions : 4

7 • Subventions 2021 - Tableau complémentaire

Pour : 28 - Contre : 0 - Abstention : 0

8 • Organisation du temps de travail

Pour : 23 - Contre : 0 - Abstentions : 5

9 • Avis de la commune sur la demande présentée par la Société SIG concernant la demande d'autorisation environnementale d'extension d'un entrepôt logistique sur les communes de Maubeuge et Feignies.

Pour : 28 - Contre : 0 - Abstention : 0



Des feux tricolores vont être installés au carrefour des rues Léon Blum, Jean Moulin et de la Liberté

10 • Demande de subvention - Conseil Départemental du Nord : Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération - Sécurisation du carrefour des rues Jean Moulin/Léon Blum et de la Liberté

Pour : 28 - Contre : 0 - Abstention : 0

11 • Demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) - Projet : "Rénovation énergétique des bâtiments scolaires et des équipements publics"

Pour : 28 - Contre : 0 - Abstention : 0

12 • Bons d'achat exceptionnels pour les plus de 65 ans en remplacement des repas des aînés 2020-2021

Pour : 28 - Contre : 0 - Abstention : 0

Retrouvez sur www.ville-feignies.fr les compte-rendu complets des conseils municipaux

Conseil municipal du 14 avril : le taux communal du foncier bâti va passer de 17,13 à 36,42 %, mais vous ne paierez rien de plus

		Commune : 225 FEIGNIES				
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales
* (service gratuit + coût de l'appel)						
Département : 592 NORD						
TF 2020		17,13 %		5,00 %	19,29 %	0,469 %
Taux 2019		17,13 %		5,00 %	19,29 %	0,315 %
Taux 2020						
Adresse					1348	
Base ①		1348			67	
Cotisation		231				260
Cotisation lissée ②						
Adresse						
Base ①						
Cotisation						
Cotisation lissée ②						

La part départementale du foncier bâti changera de colonne sur votre feuille d'imposition 2021

de la taxe d'habitation à l'horizon de l'année 2022.

Pour compenser cette perte, les communes vont recevoir la part du foncier bâti auparavant perçue par le département.

Les conséquences de la disparition programmée de la taxe d'habitation

La part départementale du foncier bâti (au taux de 19,29 %) changera donc de colonne sur votre feuille d'imposition en s'ajoutant à la part communale (au taux de 17,13 %). Concrètement, cela ne modifiera pas le montant total que vous verserez, puisque la part départementale disparaîtra.

En raison des restrictions sanitaires, cette séance du conseil municipal s'est tenue entièrement en visio-conférence.

1 • Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2021. Annule

et remplace la délibération n° 5 du 27 mars 2021.

Pour : 21 - Contre : 0 - Abstention : 0

En 2021, une nouvelle réforme fiscale des collectivités s'applique, avec notamment la disparition programmée

2 • Dispositif régional d'accession sociale à la propriété - Autorisation du maire à signer l'avenant de prorogation d'un an et modifications des critères d'éligibilité.

Pour : 22 - Contre : 0 - Abstention : 0

Budget communal 2021 : 10 000 000 € d'investissements, 1 110 000 € de dette remboursés

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Cet exercice 2021 permet de poursuivre une dynamique d'investissement majoritairement autofinancée (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt).

Le budget résumé ci-dessous s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations de l'Etat et maintien

de la qualité des services de proximité, tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

La commune accélère son désendettement. En effet, 500 000 € de remboursement anticipé sont venus s'ajouter aux 610 000 € de remboursement initialement prévus, soit un total de 1 110 000 € de dette remboursés cette année.

Retrouvez sur www.ville-feignies.fr tous les détails du budget

Fonctionnement
 Recettes • 10 200 000 €
 Dépenses • 8 400 000 €

Investissement
 10 000 000 €

Les principaux investissements prévus cette année



1 150 000 €

Travaux de voirie

- Rue Georges Guynemer en partenariat avec la CAMVS
- Rue de Blaton avec la participation du département du Nord
- Rue de Neuf-Mesnil



1 100 000 €

Rénovation énergétique des écoles

- Louis Pergaud, Jean Lurçat École de musique
- Isolation des bâtiments
 - Pose de menuiseries en pvc double vitrage
 - Mise en place d'une ventilation double-flux



630 000 €

Coulée verte 2^e tranche

- Création de nouveaux cheminements avec de nouvelles entrées derrière l'église et l'école de musique
- Aménagement d'un parking
- Pose de mobilier urbain et plantations



200 000 €

Sécurité routière

- Feux tricolores carrefour rue Jean Moulin - rue de la Liberté
- Sécurité mal-voyants rue Jean Jaurès
- Bornes podotactiles rue Fernand Kamette



184 000 €

Travaux dans les bâtiments communaux



115 000 €

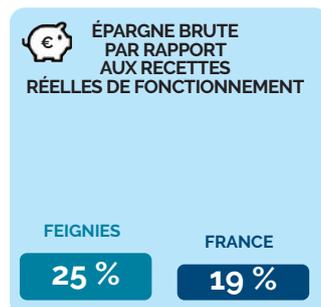
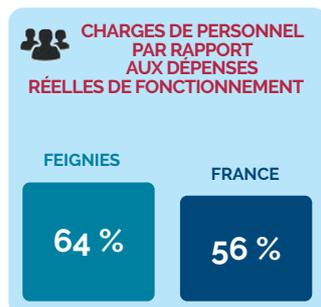
Travaux dans les écoles

- Investissement numérique
- Achat de tableaux interactifs
 - Mise en place de classes pupitres
- et nouveau mobilier à l'école Louis Pergaud

Les ratios financiers permettent une comparaison avec les communes de même strate démographique (5 000 à 10 000 habitants) - Chiffres issus du compte administratif 2020



La ville de Feignies a des dépenses de fonctionnement supérieures à la moyenne, mais elle dispose également de recettes plus importantes.



L'encours de la dette par habitant est largement inférieur à la moyenne nationale.

Malgré une réduction des effectifs ces dernières années, les charges de personnel restent importantes : 64 % contre 56 % en moyenne.

La dette pourrait être remboursée en un peu plus d'un an, contre 4 ans en moyenne pour les autres collectivités de même strate.

La ville consacre 25 % de ses recettes à la section d'investissement.

La municipalité soutient les initiatives des jeunes adhérents de la maison des lycéens au lycée professionnel P. Courtoy

60 élèves adhèrent à la Maison des lycéens du lycée professionnel Placide Courtoy de Feignies.

Relancée en novembre 2020, cette structure développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté.

L'objectif est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiatives pour les actions qu'ils veulent entreprendre.

De nombreuses actions menées à bien cette année

Du 25 janvier au 12 février 2021 les élèves ont collecté 200 kg de denrées alimentaires au sein du lycée. Le 5 mars, des lycéens ont participé à la collecte des Restos du Cœur au centre commercial de Louvroil.

Le 16 mars, à l'invitation de Marinette Fontaine, responsable départementale des Restos du Cœur pour la Sambre-Avesnois, les membres de la maison des lycéens ont pu découvrir toute la logistique mise en place



Patrick Leduc, maire de Feignies, Carine Crétoir et Martine Lemoine, adjointes au maire, ont remis les jeux le 9 mars

par l'équipe des Restos sur leur site de Rousies.

Le 9 mars, la municipalité de Feignies leur a offert 100 € de jeux pour les accompagner dans la mise en place de leur club de jeux de société, tous les mardis pendant la pause méridienne.

Les membres de la Maison des lycéens élus pour l'année 2020/2021

Présidente : Kimberley Lacroix ; vice-présidente : Myriam Bouzidi ; trésorière : Grazianna Menet ; trésorier-adjoint : Honoré Deprez ; secrétaire : Ambrine Zaouchi ; secrétaire-adjointe : Asma Housni

* d'infos : <https://placide-courtoy.etab.ac-lille.fr>

Le chiffre du mois

**3990
bons**

3990, c'est le nombre de bons d'achat qui seront distribués, à partir du 3 mai, aux aînés de la commune, soit 3 bons de 5 € par personne pour les 1 330 bénéficiaires.

Un geste de réconfort de la municipalité envers les aînés, qui ne bénéficient pas en 2020 et en 2021 du repas traditionnellement offert aux personnes de plus de 65 ans.

Les bons seront distribués au domicile des bénéficiaires par des élus municipaux ou des membres du personnel communal.

Les enfants de Finésiens « en première ligne » accueillis du 6 au 23 avril



Les enfants scolarisés à l'école primaire étaient accueillis à l'espace jeunes

Pour soutenir les Finésiens en première ligne face à la troisième vague de la Covid 19, la municipalité a accueilli leurs enfants de 7h30 à 18h30 à l'école Germaine Tortel (pour les maternelles) et à l'Espace jeunes (pour les primaires). Cet accueil concernait uniquement les enfants dont l'un des deux pa-

rents est considéré comme personnel prioritaire, et le deuxième parent dans l'impossibilité d'avoir recours au télétravail ou au chômage partiel.

Un service très apprécié, assuré par des membres du personnel communal et de l'Éducation nationale.



Café-citoyen organisé par les membres du conseil citoyen à la maison des échanges, place du 8 mai 1945

Dossier

Civilité, civisme et solidarité : trois valeurs à vivre pour entretenir la citoyenneté au quotidien



En février, les élus municipaux ont rencontré les représentants du conseil municipal des jeunes et du conseil citoyen au Centre Emile Colmant.

Conseil municipal des jeunes : l'école de la citoyenneté



Ecole Marie Curie



Ecole Louis Pergaud



Ecole Jean Lurçat



Ecole Louis Pergaud



Ecole Marie Curie

Les élections au conseil municipal des jeunes se sont déroulées le 19 février dans les CM1 et CM2 des trois écoles primaires de la commune, ainsi qu'au collège Jean Zay.

Après l'effervescence de la campagne électorale qui leur a permis de présenter leur programme, des binômes fille/garçon ont été élus par leurs camarades de classe.

Une école de la citoyenneté et de la démocratie

Créé à l'initiative de la municipalité, le CMJ est animé par des agents communaux et bénéficie du soutien

des enseignants de l'Éducation nationale, ainsi que de l'accompagnement des parents des jeunes élus.

Les membres du CMJ se réunissent régulièrement, et ils ont déjà élaboré leur projet de mandat (voir en page 9).

Ils bénéficieront d'un budget participatif communal de 1500 € pour mettre en œuvre leurs propositions.

Les élus au conseil municipal des jeunes 2021

Ecole Louis Pergaud
Rose Durigneux, Victor Rousseau, Sana Parée, Lana Grégoire

Ecole Marie Curie
Cléa Louise, Noah Massa, Assia Talbi, Nolan Goblet

Ecole Jean Lurçat
Noah Wautier, Lexiane Van Cleemput, Anassi Zaoui, Ethan Huriaux-Gaberthon

Collège Jean Zay
Abdeljaouad Guarim, Yliaes Guarim, Lenny Azoug, Lakhdar Saad, Lilouane Van Cleemput, Emilien Parent, Victor Lionne et Silva Dos Santos.

Un programme ambitieux

Santé

- formation aux premiers secours
- cartographie des défibrillateurs
- création d'une exposition Covid pour les enfants
- création d'un menu de restauration scolaire spécial CMJ par trimestre

Sécurité

- actions de sensibilisation à la sécurité routière
- permis internet (prévention des risques liés à internet)
- sécurité dans les écoles, prévention auprès des parents (stationnement)

Environnement

- création et installation de nichoirs, mangeoires et hôtels à insectes
- action « nettoyage de la nature » (une fois par trimestre)
- installation de poubelles de tri dans les écoles

Solidarité

- collecte de produits (alimentaires, hygiène) pour l'épicerie solidaire
- collecte de fournitures scolaires en partenariat avec l'association « Africa kids »
- rencontres intergénérationnelles avec les personnes âgées (Noël, fête des grand-mères, La Semaine bleue...)

Loisirs, culture et communication

- boîtes à livres dans les écoles et certains lieux publics
- billodromes (écoles et lieux publics)
- création d'un journal du CMJ

Citoyenneté, mode d'emploi

La citoyenneté ne se limite pas à l'exercice ponctuel du droit de vote, mais se définit aussi par des valeurs, dont au moins trois lui sont traditionnellement attachées :

La civilité

Il s'agit d'une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens (ex. : politesse), mais aussi envers les divers bâtiments et lieux de l'espace public (ex. : transports publics). C'est une reconnaissance mutuelle et tolérante des individus entre eux, au nom du respect de la dignité de la personne humaine, qui permet une plus grande harmonie dans la société ;

Le civisme

Il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique, qui le conduit à agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers ;

La solidarité

Dès lors que les citoyens ne sont pas de simples individus juxtaposés, mais un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun, la solidarité s'impose. Elle correspond à une attitude d'ouverture à autrui, illustrant le principe républicain de fraternité. Dans ces conditions, la solidarité, qui consiste à venir en aide aux plus démunis, directement ou par le biais des politiques publiques (ex. : impôt redistributif), est très directement liée à la notion de citoyenneté.

Source : www.vie-publique.fr

FEIGNIES INFOS | 9



Elus, agents municipaux et enseignants ont organisé les élections au conseil municipal des jeunes en février



Plantations citoyennes avec les Planteurs volontaires, dans le parc de l'Entité de Bernissart en 2020

Le conseil citoyen, un organisme participatif au service du débat, des échanges et des initiatives

Les conseils citoyens, composés à parité d'habitants et d'acteurs locaux, ont été créés afin de favoriser l'expression de la parole des habitants des quartiers, notamment ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation, ainsi que la prise en compte de leur expérience concrète du quartier dans le cadre de la politique de la ville.

Ils ont vocation à participer pleinement à la gouvernance des contrats de ville (élaboration, mise en œuvre, suivi, puis évaluation), et sur l'ensemble de ses volets, y compris en matière de renouvellement urbain.

Chaque conseil citoyen comprend deux catégories de membres : des habitants du quartier concerné et des représentants d'associations et acteurs locaux.

Des habitants sont tirés au sort dans le respect de la parité, à partir des listes électorales, des fichiers des organismes HLM, du répertoire d'immeubles localisés (RIL) utilisé par l'Insee dans le cadre du recensement, etc. et aussi par un appel au volontariat.

Contrairement aux conseils de quartier, le conseil citoyen ne peut être présidé ni animé par des élus.



Les conseillers citoyens lors d'une rencontre avec les élus en février 2020

Les actions du conseil citoyen à Feignies

Le conseil citoyen a impulsé des aménagements urbains :

- Les Aviateurs : city park + bancs, tables de pique-nique, poubelles et réfection du terrain de pétanque
- Les Explorateurs : bancs, tables de pique-nique, poubelles
- stade annexe : bancs, tables de pique-nique, poubelles
- passerelle de la gare (sous le pont) : bancs, poubelles

Le conseil citoyen a créé la maison des échanges. Le concept : échanger ça change tout, pourquoi jeter ?

L'occasion de donner une seconde vie aux objets (puériculture, bricolage, jouets, petit mobilier), en faisant un geste envers notre planète. Les personnes apportent un objet et repartent avec un autre.

Maison des échanges, place du 8 mai 1945
Ouvert mardi et vendredi de 10h à 12h

De nouvelles modalités pour voter par procuration aux élections régionales et départementales des 20 et 27 juin



Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire Cerfa), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales.

Renseignez-vous au service accueil-état civil de la mairie

Sylvie PETIT

Le sourire des Blouses roses

Ça commence par quelques mots partagés. Pour certains, c'est déjà beaucoup. Parfois cela ne va pas plus loin, mais bien souvent un lien se crée et leur visite est attendue, espérée.

Les Blouses roses du comité de Maubeuge, ce sont 40 bénévoles qui consacrent un ou deux après-midi par semaine à rencontrer des enfants, des adultes hospitalisés et des personnes âgées.

Échanger quelques mots avec une personne en Ehpad, proposer des jeux à un enfant en pédiatrie ou encore fredonner une berceuse à un bébé à qui ses parents ne peuvent pas venir rendre visite...

Toutes les Blouses roses ne sont pas désireuses de réaliser l'ensemble de ces actions, et c'est bien normal. Car les Blouses roses, ce sont des personnes comme vous et moi qui ont simplement décidé de consacrer trois heures, une ou deux fois par semaine, à aider les autres.

Elles sont majoritairement des femmes : 36 sur 40 adhérents. « *Nous avons plus de Blouses que de Blousons roses* » plaisante Sylvie Petit, la présidente du comité de Maubeuge depuis février 2020.

« *Il y a une majorité de retraité(e)s, mais nous accueillons tous les adultes.* » précise la Finésienne, ancienne professeure d'anglais au collège Jean Zay, qui consacre une partie de sa retraite aux Blouses roses.

Avant de s'engager, un parcours de découverte et d'essai de 6 demi-

journées sur deux mois, à l'hôpital et dans les maisons de retraite, permet de voir concrètement en quoi consiste le bénévolat « Blouses roses » auprès des enfants, des adultes ou des personnes âgées.

Avec les personnes âgées en Ehpad, la relation peut s'inscrire dans un temps beaucoup plus long que celui des enfants et adultes hospitalisés pour un court séjour.

Les bénévoles travaillent en étroite relation avec les équipes soignantes de l'hôpital de Maubeuge mais également avec les animateurs de l'Ehpad du Moulin à Maubeuge et de l'Ehpad de la Pierre bleue à Ferrière. Ils peuvent aussi répondre à la demande spontanée d'une personne qui les interpelle dans l'établissement.

En France, 5 400 Blouses roses embellissent la vie des enfants hospitalisés et des personnes âgées

Les bénévoles qui ne souhaitent pas aller sur le terrain mettent leurs compétences au service de l'association (informatique, comptabilité, communication, ressources humaines...)



Le financement est assuré par les dons de particuliers, des clubs-service (club Optimiste...), ou encore par les tournois de volley organisés par l'association Détente loisirs multisports de Feignies.

Le comité réalise des collectes de produits d'hygiène pour les personnes âgées, de jeux et de coloriages pour les enfants dans les centres commerciaux. Les dons de jouets, jeux et peluches neufs sont les bienvenus.

Les bénévoles découvrent souvent des personnalités attachantes

Les qualités pour devenir Blouse rose : le sens de l'écoute est le plus important, avec celui de la discrétion et de la confidentialité.

Il faut être généreux de son temps, avoir envie d'aider.

C'est une relation parfois à sens unique, mais aussi souvent très enrichissante pour le bénévole qui découvre des personnalités et des parcours de vie étonnants et attachants.

Contact : Les Blouses roses - Sylvie Petit
06 74 17 22 26
lesblousesroses.59600@laposte.net
www.lesblousesroses.asso.fr

Pour la liste

Feignies... de tout cœur !

Eric LAVALLÉE

Brexit : impact des conséquences imposées aux Finésiens

Bien triste ! Cette décision votée le 23 juin 2016 par les habitants du Royaume Uni, ayant approuvé à 51,9% leur sortie de l'Union Européenne, sans en mesurer toutes les conséquences.

Ce choix est devenu effectif le 1er janvier 2021, avec son lot de conséquences fâcheuses pour la France, pour les entreprises implantées sur notre territoire, et à titre associatif ou individuel pour les Finésiens.

Conséquences économiques : par une diminution significative de nos exportations (jusqu'alors excédentaires) vers le Royaume Uni, le problème de la pêche, les nombreux freins à l'exportation de nos entreprises finésiennes (dont par exemple Ménissez).

Conséquences intellectuelles : pour nos jeunes qui subissent injustement l'interdiction de poursuivre leurs études en Angleterre (suppression des programmes Erasmus dans les universités britanniques).

Conséquences sanitaires : l'entreprise britannique AstraZeneca qui n'honore pas ses commandes pour l'union Européenne et freine ainsi la lutte contre la pandémie que nous connaissons.

Mais aussi des conséquences sociales à travers les échanges réguliers que nous entretenons depuis 44 ans avec nos amis anglais de Keyworth. Nous subissons de plein fouet cette décision de protectionnisme à outrance.

Au 1er octobre 2021, un passeport sera obligatoire pour se rendre en Angleterre.

Pourquoi imposer cette obligation onéreuse aux Finésiens à revenus modestes, qui participent aux activités de jumelage, que ce soit à travers les journées découvertes ou les week-end de rencontre avec leurs amis anglais.

Nous espérons que les autorités britanniques reviendront sur ces décisions injustes et néfastes, nuisibles à nos relations et leur présentons nos condoléances pour la disparition du Prince Philip.

Prenez soin de vous.

Pour la liste

Vivons Feignies

Frédéric BAK

Chères Finésiennes, chers Finésiens,

Une année est passée depuis les dernières élections municipales. Une année difficile pour tout le monde et nous tenions à réaffirmer notre soutien à toute la population.

Sur le plan des projets, un débat sur la police municipale nous a été refusé par Monsieur le Maire.

L'incivilité et l'insécurité sont en hausse dans notre commune. Il manque une police municipale entre les agents de sécurité qui ne peuvent pas faire grand-chose et la police nationale qui n'a que très peu de temps pour intervenir d'où la nécessité de débattre avec la majorité sur ce sujet.

Nous déposerons certainement une motion dans un prochain conseil municipal pour que chaque élu se positionne.

La loi de transformation du service public a été votée au dernier conseil municipal. Nous nous sommes abstenus parce qu'elle bafoue tous les droits sociaux acquis depuis des années et de plus, sur Feignies, aucune concertation sérieuse avec les représentants du personnel n'a eu lieu. Un vrai scandale pour les employés municipaux.

Je tiens à renouveler mon attachement au service public et à tout ce qu'il a apporté en cette période difficile.

Sur le plan des projets de santé sur Feignies, rien n'a bougé. Pas besoin de baguette magique pour au moins entamer des démarches en faveur de l'arrivée de médecins sur notre commune.

Bravo à nos soignants qui se battent tous les jours pour que Feignies possède un centre vaccinal.

Gardons espoir

Il y a 10 ans, la construction de la nouvelle école Elsa Triolet



L'ancienne école a fonctionné de 1977 à juillet 2010



L'école quelques jours avant l'inauguration, le 30 juin 2012



ÉTAT CIVIL

FÉVRIER-AVRIL 2021

NAISSANCES

Ichem El Koubai, Anaë Dubois, Katarina Fobelets, Agathe Devaux, Mehdi Riou

PACS

Delphine Velfre et Tony Van Duysen

MARIAGES

Justine Maillard et Yves-Marie Fontaine

DECES

Michel Hatton, Amar Zekhnini, Maria Da Costa veuve Teixeira, Paula Pouillon veuve Arbion, Francis Moore, Christine Marchant ép. Leclercq, Roland Liénard, Paulette Caille veuve Bran, Maurice Devergnies

MAIRIE DE FEIGNIES • TÉL. 03 27 68 39 00

Horaires d'ouverture



- **Hôtel de ville** Place Charles de Gaulle
- **Accueil**
 - du lundi au samedi de 8h30 à 12h
 - du lundi au vendredi de 13h30 à 17h sur rendez-vous

• Service urbanisme

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- du lundi au vendredi de 13h30 à 17h sur rendez-vous
- le samedi de 8h30 à 11h30 sur rendez-vous



- **Pôle Education - Citoyenneté et Solidarités** au Centre Emile Colmant, rue Derkenne • Tél. 03 27 66 08 46
Centre communal d'action sociale
 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
 - sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Site internet : www.ville-feignies.fr

SÉCURITÉ SUR LE DOMAINE PUBLIC 24H SUR 24 • TÉL 03 27 68 53 40

SAMU TÉL. 15 • POLICE TÉL. 17 • POMPIERS TÉL. 18

CABINETS INFIRMIERS

Mme Ambroise A.	4, rue de Mairieux	06 82 90 77 22
M. Bloquet F.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
M. Docquier G.	106, rue R. Salengro	06 17 22 06 64
Mme Guégan A.	16, rue L. Parée	06 26 38 93 94
M. Legrand C.	7, place du 8 mai 1945	06 64 43 00 78
M. Marchand J.	16, rue L. Parée	06 22 41 40 62
Mme Mascout C.	7, place du 8 mai 1945	03 27 68 29 87
Mme Poivre J.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Pruvost-Sioncke C.	8, rue Ardaux	07 61 41 92 90
M. Rodrigues B.	68, rue Henri Barbusse	06 26 66 79 96
Mme Saintpaul C.	106, rue R. Salengro	06 09 48 54 90
M. Sioncke F.	8, rue Ardaux	06 86 41 36 00
M. Wilmart S.	16, rue Louise Parée	06 72 20 14 54



PHARMACIE DE GARDE

Le service de garde est assuré de 19h à 8h30 sur appel téléphonique préalable à ServiGardes.

Veuillez composer le **0825 74 20 30** (0, 15 €/min) qui vous mettra en relation avec la pharmacie de garde. ou www.servigardes.fr



MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

Pendant les heures de fermeture habituelles des cabinets :
Médi'ligne 59

Tél. **03 20 33 20 33**

Attention, pour les urgences vitales, composez le 15 (Samu)



TRAVAUX BRUYANTS

Les propriétaires ou locataires pourront tondre les pelouses et tailler les végétaux à la tronçonneuse en semaine de 8h à 20h, les samedis et dimanches de 10h à 12h et de 16h à 19h.
(Art. 16 du Règlement municipal de voirie)



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Attention, déposez vos encombrants sur le trottoir **UNIQUEMENT** la veille de la collecte.

SECTEUR 1
Lundi 26 juillet
et mercredi 13 octobre 2021

SECTEUR 2
Mardi 27 juillet
et jeudi 14 octobre 2021

Pour connaître votre secteur :

03 27 53 01 00

www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS



Jusqu'au 31 octobre, je contacte les Ateliers du Val de Sambre :
03 27 63 00 07
(du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou dechetsverts@ateliersduvaldesambre.fr

• **Les déchetteries** : déposez-y gratuitement vos tontes, taille de haies et d'arbustes dans la limite d'1 m³ par jour.

• **Le compostage** : bénéficiez d'un composteur de 400 l pour 20 € seulement ou de 800 l pour 40 €. www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Le Soleil de Candice vous remercie de votre générosité



L'association finésienne « Le Soleil de Candice » remercie tous ses donateurs.

Sa principale mission est de récolter des fonds pour soutenir la recherche sur les cancers pédiatriques, à Lille, et d'améliorer le quotidien des enfants malades et de leur famille.

L'association a été créée par sa présidente, Françoise Adam, le 16 septembre 2019, après le décès de sa fille Candice, victime d'une tumeur au tronc cérébral. Candice entrain dans sa cinquième année.

En 2020, l'association a déposé quelques tirelires chez des commerçants de Feignies et de l'arrondissement. Grâce à la générosité des donateurs, elle a récolté 3 000 € en un an.

Cette somme a été reversée à l'Unité tumorigénèse et résistance aux traitements du Centre Oscar Lambret de Lille, entièrement dédiée à la recherche dans le domaine des tumeurs solides de l'enfant et plus particulièrement dans les gliomes de haut grade pédiatriques.

Le soutien de tous est très précieux. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre l'association par téléphone. vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu.

Contact : Le Soleil de Candice
Présidente : Françoise Adam 06 62 34 13 22
26, rue Georges Lecomte – Feignies



Nouvelles modalités pour les titres et documents de séjour des étrangers

Depuis le 1^{er} mars 2021, les modalités d'accueil à la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe des demandeurs de titre de séjour résidant dans l'une des 151 communes de l'arrondissement ont évolué.

Dorénavant, toutes les démarches pour déposer un dossier, quel qu'en soit le motif (1^{ère} demande, renouvellement, duplicata, récépissés...), devront être réalisées par voie postale. Les informations relatives à la constitution d'un dossier sont disponibles sur l'onglet « démarches administratives » du site internet de la Préfecture du Nord.

www.nord.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France

Les dossiers peuvent également être retirés en mairie de Feignies, au service accueil-état civil.



Distributions des Restos du Cœur

Les bénévoles inscripteurs vous accueilleront au Centre Emile Colmant, rue Derkenne Les :

- mercredis 14 et 28 avril
- mercredis 12 et 26 mai
- mercredis 9 et 23 juin
- mercredis 7 et 21 juillet
- mercredi 4 août

Fermeture des Restos du Cœur jusqu'au 8 septembre

- mercredis 8 et 22 septembre
- mercredis 6 et 20 octobre
- mercredi 3 novembre

Les inscriptions peuvent toujours se faire lors des mercredis de distribution, de 10h à 11h au Centre Émile Colmant.

Découvrez le nouveau tableau interactif d'affichage légal municipal



Consultez les comptes rendus du conseil municipal, les publications de mariage, tarifs municipaux, infos pratiques...

Les délibérations de portée générale du conseil municipal deviennent exécutoires soit par leur publication, soit par leur affichage.

Certains arrêtés ou avis d'enquête publique sont également soumis à une obligation de publicité. C'est pourquoi chaque mairie dispose d'un tableau d'affichage légal.

Cependant, l'espace manque bien souvent pour y exposer l'ensemble des documents.

Un nouveau tableau d'affichage a donc été installé dans l'entrée de l'hôtel de ville.

C'est un tableau interactif, venez le consulter pour découvrir les informations qu'il met à votre disposition !

Les acteurs culturels espèrent reprendre pleinement leurs missions essentielles



Les cours sont suspendus à l'atelier d'arts plastiques

Très durement affectées par la crise sanitaire depuis un an, les structures culturelles continuent de remplir leur mission de service public, pour celles qui en ont l'autorisation, en adaptant leur fonctionnement.

La médiathèque propose un bibliodrive et des visites sur rendez-vous.

Les cours de danse, d'arts plastiques et de musique ont repris avant d'être de nouveau interdits.

L'accès aux spectacles de la programmation du service culturel est suspendu aux décisions gouvernementales, inconnues à la date de parution de ce journal.



Si vous rencontrez un chien errant, prévenez la fourrière au 03 27 65 01 13

Les chiens errants constituent une source de danger pour les promeneurs, les usagers de la route et les autres animaux.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct... (extraits de la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999, relative aux animaux dangereux et errants).

Chenil intercommunal et refuge Edile Lacroix, ZA les Prés du Saussoir à Maubeuge. Ouvert tous les jours sauf dimanche et jour férié de 14h à 17h

Il y a 59 ans, le 19 mars 1962, le cessez-le-feu en Algérie

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Lors de la cérémonie commémorative au monument aux morts, Daniel Nekkah, président de la 212^e section

de l'Union nationale des combattants de Feignies, a rendu hommage aux trois Finésiens morts pour la France au combat en Algérie. Il s'agit de Daniel Laurent, décédé le 28 avril 1946 ; Pierre Fautrez le 2 août 1956 ; et Gérard Brunin, le 24 août 1958. La cérémonie a eu lieu en présence du maire, Patrick Leduc, et en comité restreint pour respecter les obligations sanitaires.



Spectacles et animations : annulés, reportés, maintenus ?

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet www.ville-feignies.fr pour disposer d'une information mise à jour.

Portes ouvertes virtuelles au collège Jean Zay

A partir du 28 avril

Une visite interactive pour découvrir les personnels, les actions, les locaux et le bien vivre au collège Jean Zay !

<https://jean-zay-feignies.enthdf.fr>



Elections régionales et départementales

20 et 27 juin 2021 de 8 h à 18h

Votre bureau de vote figure sur votre carte électorale.

Vous devez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Voir en page 10 les nouvelles démarches de vote par procuration

Inscrivez-vous en mairie pour participer à la cérémonie des noces d'or, de diamant, palissandre, platine

La cérémonie est prévue le 26 septembre.

Inscrivez-vous en mairie avant le 30 juin.

Tél. 03 27 68 39 00

ACCUEIL

des 16-25 ans à FEIGNIES

Tu recherches un EMPLOI ?
une FORMATION ? un LOGEMENT ?

Le Point information jeunesse et la Mission locale t'accueillent au C.C.A.S de Feignes (Centre Emile Colmant) pour t'accompagner et t'aider dans tes démarches.



La Mission locale

- Accompagnement projet professionnel
- Garantie jeunes
- Aide aux démarches administratives

Contact

Mme DEWITTE Véronique
(Conseillère mission locale) • 03 27 69 16 54
vdewitte@gipreussir.fr

Horaires (sur rendez-vous)

- Mercredi de 9h à 12h et 13h à 16h
- Jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h
- Vendredi de 9h à 12h

Le PIJ (Point d'information jeunesse)

- Accompagnement à l'emploi
- Orientation - Démarches administratives
- Aide au numérique

Contact

M. ZAOUCHI Noredine
06 76 75 29 60 ou 03 27 66 08 46

Horaires (possibilité d'accueil également sur rendez-vous)

- Lundi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h
- Vendredi de 13h30 à 17h

Centre Emile Colmant
rue Derkenne à FEIGNIES
03 27 66 08 46

